

## PROJET « MONTSEGUR 2020 »

### Compte rendu de la réunion du premier comité consultatif du projet A Montségur, le 7 Septembre 2016

#### Présents :

Robert FINANCE	Maire de Montségur
Françoise QUINIOU	2 <sup>ème</sup> adjoint
Jean François LAFONT	Président de Convergence Occitane
Patrick LASSEUBE	Convergence Occitane
Bertrand de la FARGE	Vice Président de Convergence Occitane
Jean VILLEROUX	Convergence Occitane
Marcel RICORDEAU	Président du Comité Ecologique Ariègeois
Gilbert CHAUBET	Comité Ecologique Ariègeois
Jacques PINCE	Occitania et Libertat
Georges SUBRA	Occitania et Libertat
Andrew RICE	Président de l'Assoc. des Commerçants
André CEZSKI	Ancien responsable des fouilles
Michel FRANCOIS	Ancien Maire
René BRIOLE	Arts Montségur
Denis SALLES	Responsable des animations au village
Johanne ADRAOS	Eleveuse/agricultrice
Elisabeth FOURIE	Employée communale (guichet château)
Serge GERMA	Gites et chambre d'hôte
Absents : Olivier de ROBERT	Conteur
Olivier CEBE	SG Société du Souvenir et Et.Cathares
(s'est excusé de ne pas pouvoir être présent ce jour.)	
Eric AUTHIE	Pdt de l'Association des chasseurs.
(Retenu ce jour pour aider les personnes de la Fédération de pêche à sauver les truites du Lasset à sec après la période de canicule).	

#### Secrétaires de séance :

Renée FINANCE  
Evelyne SOULAS

---

#### 17 heures :

Robert FINANCE ouvre la séance, présente le projet, résume les différentes étapes qui ont précédé cette réunion. Il donne les informations sur les phases suivantes, notamment la création d'un comité technique, d'un jury et le recrutement à venir de quatre équipes d'architectes.

Concernant les quatre équipes d'architectes recrutées (après appel à candidature), elles devront travailler sur trois documents (encore à l'état de projet, donc modifiables)

- programme architectural
- programme scientifique et culturel
- programme muséographique

complétés par diverses pièces techniques.

Ces quatre équipes devront présenter avant le 18 novembre 2016 des esquisses, un calendrier, le coût, et une notice sur la sécurité et l'accessibilité. Il est prévu que le 21 décembre (en l'absence de négociations) le jury choisisse un Maître d'Œuvre. Dans l'intervalle, il sera donc possible de consulter à nouveau la population de Montségur et le comité consultatif.

Robert FINANCE propose de faire un tour de table.

Jean François LAFFONT :

Montségur est un lieu symbolique, fort. Nous avons une responsabilité historique, culturelle. L'aspect extérieur (château, col, prats des créматы) ne doit pas être touché. Il faut faire quelque chose dans le plus grand respect du site, enterré ou semi enterré.

Il donne l'exemple de ce qui a été fait au Loch Ness : une butte couverte de gazon, une baie vitrée qui s'ouvre sur le lac, un ensemble digne.

Il est attaché au fait que l'âme de ce lieu soit respectée.

Il souhaite que la signalétique, la muséographie soient faites en plusieurs langues, dont l'occitan.

Patrick LASSEUBE :

Il est d'accord avec Mr LAFFONT. Faire un accueil à minima (guichet, sécurité, hygiène, toilettes) 800 ans après cette tragédie, les lieux sont restés naturels. La thématique historique est forte, il faut que la commande soit précise. Ce lieu est sacré, c'est un mémorial. L'accès à la stèle doit être libre.

Bertrand de la FARGE :

Montségur est un lieu unique au monde, il doit être respecté. Il ne faut pas être contre tout ce qui se fait (les projets) mais il est essentiel de respecter ce qui touche les gens : l'accès à la stèle et au « prats des créматы » libre et gratuit, un aménagement harmonieux du site en symbiose avec la montagne, l'histoire, la religion. Il donne l'exemple du Loch Ness, de New Range en Irlande, du monument de la Résistance à Toulouse, de Castel Aras dans les Alpes Maritimes entre Grasse et Cannes où rien ne se voit de l'extérieur. Il faut s'inspirer pour Montségur de cet état d'esprit.

Il propose de faire appel pour le projet du Musée au village à Patrick ROUX, chargé de la culture occitane à la Région.

Jean VILLEROUX :

Il compare Montségur à Oradour sur Glane. C'est un cimetière, une zone sacrée. Il se fera une idée plus précise en voyant les documents d'architectes. S'il y a 800 ans la route, ni le parking, ni le village d'ailleurs n'existaient pas, aujourd'hui il y a 50000 visiteurs par an, on est obligé d'en tenir compte.

Marcel RICORDEAU :

Il rappelle son attachement pour le site et les interventions passées pour protéger le site de la part du Comité Ecologique ariègeois. La première

impression en découvrant ce site est forte, il impose qu'on le défende. Il faut rendre tout aménagement invisible.

Gilbert CHAUBET ;

Il rappelle que le pog fait parti d'un site classé, qu'il convient de le protéger pour les générations futures. L'aménagement doit être minimaliste (accueil, toilettes) en évitant toute banalisation. Il propose de créer le bâtiment d'accueil en l'intégrant dans le talus du parking avec un toit végétalisé et de laisser le reste du site vierge tel un sanctuaire. Il propose aussi de végétaliser le parking.

Jacques PINCE :

Il se présente comme l'initiateur de la pétition en cours.

Il pose deux questions :

- pourra-t-on voir les 4 esquisses avant que le jury ne fasse le choix ?

- pourrait-on rencontrer les architectes avant qu'ils se mettent au travail ?

Robert FINANCE répond qu'une seconde réunion sera organisée pour la population de Montségur et le comité consultatif quand les esquisses seront disponibles. Concernant le Musée, Mr PINCE souhaite une intégration architecturale en accord avec le site (se méfie des extravagances modernistes), et que ce Musée mette en avant les thèmes porteurs de Montségur : liberté, tolérance. Au pied du Pog, il souhaite que le bâtiment d'accueil soit invisible et que le prats des créматы reste vierge de toute construction avec un accès permanent libre et gratuit.

Ce souhait est partagé par d'autres intervenants qui insistent sur la nécessité de conserver à ce lieu (prats des créматы) isolement, intimité et silence. Robert FINANCE évoque la possibilité d'y installer quelques bancs dans une zone ombragée permettant le repos et le recueillement, aménagement qui pourrait aussi servir d'espace conférence.

Georges SUBRA :

Il est d'accord avec la majorité, rejoint Mr PINCE sur la possibilité de rencontrer les architectes et insiste sur le fait que tout ce qui a été dit ici doit rentrer dans le cahier des charges (accessibilité au prats des créматы, invisibilité du bâtiment d'accueil...).

Il souhaite aussi que l'on donne plus d'importance à la langue occitane au château et au musée.

André CEZSKI :

Tout ne doit pas être centré sur la religion (40 ans de catharisme et 544 ans de gestion des Levis et de civilisation occitane. Il y a aussi la préhistoire, le gallo romain, le médiéval. Donc le contenu du musée doit résonner sur l'histoire générale du site, pas seulement sur le catharisme. Il insiste sur la nécessité de préserver le site notamment de veiller à interdire les feux qui pénètrent dans les strates archéologiques.

Elisabeth FOURIE :

Confirme sur la base de son expérience, la nécessité d'équiper le lieu avec accueil, information multilingues (bornes interactives évoquées par Mr Lasseube), sanitaires, nécessité d'un lieu de repos pour les personnes âgées, conférences au pied du Pog. Elle soulève le problème de l'accès libre à la stèle, ce qui peut générer de la fraude.

Andrew RICE :

Le château donne la vie au village. Le projet peut changer beaucoup de choses pour tout le monde. Au début on a eu très peur. Le projet est bien pour le village.

Serge GERMA :

Les gens qui vivent au village peuvent avoir des réserves sur ce qui va se faire, quand on vit au village le point de vue peut être différent : aujourd'hui on ne vit pas facilement du commerce et du tourisme au village et on ne peut pas seulement investir sur l'extension du cimetière. Il souhaite que l'on renforce le lien entre le parking du château et village (train touristique, chemin ponctué d'œuvres d'art...). Il ne faut pas avoir peur des idées et des innovations. Dans le village il faudrait que le nom des quartiers soit en occitan.

Johanne ADRAOS :

Elle souhaite que les aménagements apportés sur le site restent discrets et qu'en accord avec la mairie, elle puisse installer un troupeau d'ovins/caprins sur le Pog afin de contenir la végétation et d'accroître le caractère naturel du site. Elle souhaite aussi que la langue occitane soit présente et fasse partie du projet et que l'on fasse un lien entre le château et le village.

Denis SALLES :

Il confirme la position de Serge Germa de maintenir un village vivant, tout en soulignant que les atouts de Montségur ne se limitent pas au château ; il y a aussi la nature, la montagne. On a besoin d'éleveurs-agriculteurs, d'artisans, de commerçants. Il pense qu'il faut développer la communication vers l'extérieur. On a besoin des politiques pour nous aider et pour communiquer on a besoin de compétences.

René BRIOLE :

Il souligne la nécessité de contenir la végétation qui envahit tout le paysage. Il souhaiterait conserver la façade du musée et ne pas dénaturer le site en général. Il est d'accord avec Serge Germa sur le « chemin artistique ».

Michel FRANCOIS :

Il fait le résumé du chemin parcouru depuis 2008 et des combats qu'il a fallu mener pour passer de projets surdimensionnés à un projet respectueux du site conforme au souhait de la municipalité.

Il souhaiterait qu'on conserve au moins la moitié du musée dans son état extérieur pour lui garder son âme et que l'on récupère les objets archéologiques en dépôt dans d'autres musées (Vals notamment). En conclusion, faire bien dans des dimensions raisonnables et ne pas oublier le village.

Marcel RICORDEAU :

Ce qui fait la valeur du site, c'est son caractère exceptionnel. C'est le maire et le comité de pilotage qui doivent imposer le lieu du bâtiment au pied du Pog et dire ce qu'ils veulent. Attention aux architectes qui veulent imprimer leur marque.

Compte rendu élaboré par Renée Finance et Evelyne Soulas